



## ZAC ROCABEY-THÉODORE BOTREL

### Equipements, parkings, logements... les projets se concrétisent.

Le 20 septembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le dossier de création de la future Zone d'Aménagement Concerté.

Le secteur de Rocabey est délimité au nord par le front de mer, à l'ouest par le bassin Duguay-Trouin, au sud par le secteur de la Gare, à l'est par le cimetière et l'avenue de Moka. Sa restructuration est au coeur du projet de renouvellement urbain du centre de la Ville engagé depuis trois ans, et s'intègre dans une réflexion plus générale sur l'amélioration des déplacements.

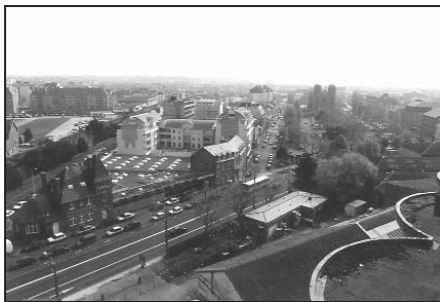
#### Un projet ambitieux

Les différentes formules de concertation avec la population ont abouti à la conception d'un projet qui s'articule autour de quatre axes principaux, et qui s'achèvera en 2005.

**Tout d'abord, la reconstruction des halles.** Le chantier vient de débuter. Il devrait être achevé en juillet 2003.

**Ensuite, la valorisation du boulevard Théodore Botrel.** Deux institutions importantes, la Sous-Préfecture et le commissariat de police, viendront s'y installer tandis que l'on implantera en alignement sud de nouveaux immeubles de type R+4. Il est également prévu d'aménager une placette au niveau de la rue Abbé Huchet. **Puis le coeur du quartier.** Au niveau des nouvelles halles, après la reconquête d'environ 2 hectares de terrain correspondant à l'ancienne voie de chemin de fer dédiée au fret portuaire, un parvis comportant une aire de stationnement sera réalisé. Par ailleurs, un parking public de 90 places sera créé à l'extrémité Ouest du boulevard Théodore Botrel, de même qu'une liaison piétonne Nord-Sud à l'est de l'église depuis la rue des Halles. Le secteur accueillera également un nouvel équipement public. Il s'agira d'un pôle enfance-famille comprenant une halte-garderie et une crèche. Le dernier volet du projet, **la construction de nouveaux logements** au niveau du parvis Nord des halles, contribuera également à résidentialiser le quartier.

La nécessaire modification du Plan d'Occupation des Sols et le programme des équipements publics feront l'objet d'une enquête publique en janvier prochain. Les premiers travaux devraient débuter au deuxième semestre 2003.



#### QUAI DES BULLES, 22<sup>e</sup> ÉDITION.

Les 25, 26 et 27 octobre, quai Duguay-Trouin et Palais du Grand Large. Début des festivités à 15 heures le vendredi. Au programme, des expositions en avant-première, des contes et des bistrot à bulles, du cinéma, des rencontres, des concours, des dédicaces, etc.  
Tél. 02.99.40.39.63

#### EXTENSION D'EURO TRANS INDUSTRY

Implantée dans la ZAC des Sept Pertuis, Euro Trans Industry est une entreprise spécialisée dans le transport de matériels aéronautiques. Dans le cadre du développement du secteur de la construction aéronautique européenne, l'entreprise souhaite renforcer sa vocation de plate-forme de stockage et de distribution au service des différents sites de production (Angleterre, Allemagne et Toulouse principalement). Elle vient d'acquérir un terrain de 22143 m<sup>2</sup> ZAC de la Maison Neuve, à l'arrière de son implantation actuelle pour y construire un hangar de 6340 m<sup>2</sup>.

## RESTAURATION SCOLAIRE : Nouveaux tarifs

Ils sont établis en fonction du quotient familial et seront applicables à compter du 1er octobre : **Ecoles élémentaires.** Tarif A : 0,71 euro. B : 1,35 euro. C : 2,06 euros. D : 2,37 euros. E : 2,77 euros. F : 2,94 euros. G : 3,29 euros.

**Ecoles préélémentaires.** Tarif M : 0,53 euro. N : 1,06 euro. O : 1,72 euro. P : 2,13 euros. Q : 2,45 euros. R : 2,58 euros. S : 2,89 euros.

#### IL ARRIVE !

Le prochain Saint-Malo Magazine sera distribué dans les boîtes aux lettres de la Ville à partir du 7 octobre.

## QUARTIER DE LA GARE-RÉPUBLIQUE Quel projet urbain ?

**Reconstituer un pôle d'échanges intermodal et créer un nouveau quartier : tels sont les enjeux de la restructuration du secteur entourant la future gare TGV.**

Préalable à la réflexion urbaine du quartier, le déplacement de la gare permettra la mise en oeuvre d'enjeux majeurs tels que la réalisation d'une liaison entre les quartiers nord et sud de la gare, (axe Moka-Marville) ; la reconstitution d'un pôle d'échanges intermodal (train, voitures, piétons, bus, cars, vélos et taxis) ou la mise en oeuvre d'un programme

immobilier résidentiel assurant un renouvellement urbain de qualité. La Ville vient de lancer une consultation de concepteurs pour déterminer le futur aménageur du quartier. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 novembre. Les premiers travaux sont envisagés au premier trimestre 2004.

## CENTRE DE MUSIQUE ACTUELLE

### «Ohm et caetera» aux commandes du navire



Photo : Sandrine Sauveur

Le Conseil Municipal a désigné l'association "Ohm et caetera" (\*) pour gérer le nouvel équipement situé rue des Acadiens. Le centre est dédié au développement des pratiques musicales amateurs, c'est-à-dire toutes les formes musicales ayant besoin d'une amplification électrique (jazz, rock, techno, reggae, etc.). Sur une surface de 1500 m<sup>2</sup>, le

CMA abrite cinq locaux de répétition dont un réservé à l'informatique musicale, des salles de formation tout public (formations techniques ou administratives), un centre de ressources où l'on trouvera des fanzines mais aussi un listing des groupes de Saint-Malo et de la région, et enfin, une salle de concert de 970 places, gérée par un programmateur professionnel et ouverte aux associations. Le centre sera fonctionnel dès la fin du premier trimestre 2003. Pour toute information complémentaire, Tél. 02.99.40.76.50

(\*) Les membres du bureau : Président, Gilles Rettel (directeur MSAI) ; Secrétaire, Axel Pivet (avocat) ; Secrétaire adjoint, Cédric Louault (co-gérant de société et Président d'ASPREZICA) ; Trésorier, Thierry Coupé (directeur financier et administratif SOFISME) ; Trésorier adjoint, Vincent Lapie (intermittent du spectacle)

## PALAIS DU GRAND LARGE Aménagements salutaires

Depuis 1996, le Palais du Grand Large bénéficie régulièrement de travaux de restructuration. Dans le cadre de la programmation pluriannuelle 2002-2007, la première phase de travaux concerne la réfection de la rotonde Jacques Cartier (amélioration du confort visuel et acoustique), l'aménagement dans le hall principal d'un accès handicapés et la réfection des salles Maupertuis et Bouvet (prévue en 2006-2007). Dans la rotonde, les travaux concerneront les revêtements muraux, les sols, et le plafond. Des rideaux et des stores d'occultation seront également installés. L'ambiance finale souhaitée est "Bois marine". Le chantier débutera en décembre pour une livraison à la fin du premier trimestre 2003. Coût total des travaux : 40648 euros TTC.

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS, 14<sup>e</sup> ÉDITION

*Pour tout savoir sur les associations culturelles caritatives, humanitaires et sociales de votre ville, rendez-vous le dimanche 20 octobre, de 14 heures à 18 heures, quai Duguay-Trouin. Infos au 02.99.20.16.11*

## SANITAIRES PUBLICS NOUVELLES COMMUNITÉS...

*Rue George V, les sanitaires vont être démolis pour être remplacés par un équipement de même type qu'à Vauban : un sanitaire payant à nettoyage automatique, accessible aux personnes handicapées. Coût : 45000 euros. A Paramé, sur le parking de l'église, un bloc sanitaire de même conception sera installé. Coût : 75370 euros. Le tarif d'accès sera de 0,30 euro. Ces deux sanitaires seront fonctionnels dans le courant du premier trimestre 2003. La création d'un bloc est également à l'étude au niveau de la Place Saint-François Xavier, devant l'église.*

Hôtel de Ville - B.P. 147  
35408 - Saint-Malo

**Directeur de la Publication :**

René Couanau

**Co-Directeur :** Henri-Jean

Lebeau et Dominique

Taillandier

**Rédaction :**

Service Communication

**Mise en page :**

Imprimerie Municipale

**Impression :**

Imprimerie Porcher

**Contacts Internet :**

<http://www.ville-saint-malo.fr>

**E-mail :** [communication@ville-saint-malo.fr](mailto:communication@ville-saint-malo.fr)